

**COMITÉ DE PARENTS**

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Draveurs, tenue le 11 février 2019, à 19 h, au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est, Gatineau à la salle Rolland-Bérubé sous la présidence de Valérie Dionne.

Sont présents :

Valérie Dionne, Catherine Martel, Jérôme Maltais, Nathan Nash, Karine Ann Cuir, Catherine Lapalme, Sébastien Geoffroy, Dominique Parisien, Michèle Fournier, Myriam Lachance, Catherine Boivin, Françoise Lessard, Pascale Lajeunesse, Martin Gravel, Amélie Dumont, Marie-Claude Ouellet, Sarah Turgeon, Mireille Savard, Caroline Proulx, Steeves Proteau, Christine Sarrazin, Chantal Lalonde, Anne-Marie Loiselle, Céline Réhel, Yan Guilbault, Nancy Besner et Marie-France Joanisse.

Sont également présents :

Julie Laberge, Directrice générale adjointe de la Commission scolaire des Draveurs
Guylaine Boulanger, Directrice, Service des ressources informatique, clientèle et transport
Christian Laforest, Directeur, Service du secrétariat général et des communications

Les écoles non représentées sont :

De l'Escalade, De la Colline, Des Trois-Saisons, Du Nouveau-monde, Polyvalente de l'Érablière, Polyvalente Nicolas-Gatineau.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres, fournit quelques détails administratifs, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h02.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et
APPUYÉ par Madame Christine Sarrazin d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 18 décembre 2018

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Ouellet et
APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau d'adopter le compte rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte rendu

- Mme Legault fait un suivi concernant l'état du déploiement du matériel informatique
 - Mme Guylaine Boulanger (SRICT) et M. Christian Laforest (secrétaire général) donne l'état : tous les équipements ont été distribués dans les écoles la semaine dernière; une rencontre avec les directions est prévue pour le mercredi pour présenter le plan numérique et distribuer les rôles.
 - Mme Anne-Marie Loiselle demande si le matériel est assemblé? Réponse : certain matériel ne requière pas d'assemblage et il est en cours dans les autres écoles, selon les besoins.

- Mme Legault fait un suivi sur la problématique concernant la ligne intimidation à la polyvalente de l'Érablière
 - une seule personne surveillait la ligne et elle était absente; il y a maintenant deux personnes et les messages seront pris quotidiennement;
 - un suivi fait auprès des autres écoles pour s'assurer que les lignes sont surveillées.

- Mme Legault fait un suivi sur la demande envoyée par courriel pour autoriser les enfants à manger dans les autobus
 - le règlement de la CSD interdit les aliments et boissons dans les autobus; il a été mis en place suite à des problématiques;
 - le chauffeur est responsable et une exception peut être accordée en cas de problème de santé;
 - les directions d'école peuvent permettre les collations en fin de journée avant le transport;
 - Mme Sarrazin soulève une préoccupation pour un trajet de primaire international qui dure 1h15; Mme Legault répond que les collations sont permises en classe en fin de journée aussi au primaire international.

- Mme Legault fait un suivi sur le catalogage des livres en attente de déploiement dans les écoles depuis plus de deux ans
 - une personne y travaille à temps complet et l'utilisation d'une autre ressource des services éducatifs pour l'étiquetage suite au catalogage a accéléré le traitement
 - le retard devrait être rattrapé d'ici un an.

5. Mot de la direction adjointe de la CSD

- Mme Legault mentionne le dépôt de deux consultations et donne le micro aux directeurs responsables pour leur présentation
- Mme Boulanger présente la Politique d'admission et d'inscription
 - Certains secteurs seront redécoupés et des consultations seront faites auprès des secteurs/parents pour informer et expliquer les étapes court/moyen/long terme
 - Les changements sont présentés
 - Mme Parisien soulève une préoccupation pour la date butoir du 15 juin puisque les déménagements sont habituellement à l'été, ce qui ne permet pas d'avoir une preuve d'adresse à temps pour l'inscription, faisant en sorte que les élèves peuvent tomber en surplus et seront transférés à une école hors du quartier; Mme Boulanger prend note et vérifiera si la date peut être plus tard;

- Mme Savard demande si une lettre peut être donnée aux parents pour les informer d'une situation de surplus possible pour les inscriptions tardives; Mme Legault trouve le commentaire pertinent et fera un suivi pour mieux outiller les secrétaires prenant les inscriptions
 - Mme Martel mentionne la possibilité d'accepter d'autres documents comme preuve de résidence pour les déménagements (p.ex. : un acte notarié ou un contrat d'achat accepté)
 - Mme Dumont mentionne une situation de « néant » qu'elle a vécue par rapport aux surplus : elle a été référée à la secrétaire de l'école accueillant le surplus pour ensuite se faire référer à la direction d'école de quartier; elle a dû faire plusieurs suivis; Mme Legault note pour établir de meilleures pratiques / mode de fonctionnement plus claire.
 - Mme Mireille Savard pose une question par rapport au transport au fait que les parents doivent faire une demande pour le transport scolaire en cas de transfert vers une autre école; Mme Legault indique que l'adhésion au transport est automatique pour l'école internationale mais à la demande des parents en cas de transfert volontaire.
 - Mme Besner mentionne avoir vécu une situation similaire pour l'inscription lors d'un déménagement entre Montréal et Gatineau
 - Mme Turgeon mentionne qu'en cas de déménagement, il faudrait s'assurer de garder la fratrie ensemble même après la date
 - Mme Parisien mentionne qu'il faut aussi tenir compte de l'intégration de l'enfant qui peut avoir des troubles (p.ex. autisme)
- M. Laforest présente la Politique sur la sécurité de l'information
 - Il mentionne que la loi oblige d'adopter une politique
 - Il fait le résumé de la politique

6. Dépôt pour consultation : Politique admission et inscription des élèves

- Madame Dionne demande que les commentaires soient envoyés à elle-même avec une copie à Madame Catherine Martel au plus tard le 6 mars.
- Les commentaires seront compilés et une résolution sera soumise au vote à la réunion du 18 mars 2019.

7. Dépôt pour consultation : Politique sécurité de l'information

- Madame Dionne demande que les commentaires soient envoyés à elle-même avec une copie à Madame Catherine Martel au plus tard le 6 mars.
- Les commentaires seront compilés et une résolution sera soumise au vote à la réunion du 18 mars 2019.

8. Candidature : Prix Coup de cœur

- Explication du prix et des critères de candidature par Mme Dionne pour la cérémonie du 14 mai 2019.
- Les candidats proposés par les parents présents sont :
 - M. Nash – pour penser à ceux dans le besoin et représente bien le milieu;
 - M. Vanhooren – pour les suivis et son écoute active;
 - Mme Goudreau – pour son dévouement
- Un vote à mains levées est tenu pour déterminer quelle candidature sera retenue; Monsieur Nash obtient la majorité des voix.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yan Guilbault et
APPUYÉ par Madame Anne-Marie Loiselle de soumettre la candidature de
Monsieur Nash.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Candidature : Prix FCPQ

- Mme Dionne et Mme Loiselle proposent Madame Annie Goudreau pour son dévouement et sa présence dans les médias sociaux et son support aux parents.
- Aucune autre candidature proposée.

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Lalonde et
APPUYÉ par Madame Catherine Lapalme de soumettre la candidature de
Madame Goudreau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Motion de félicitation situation Nouveau-Monde

- Quelques ajouts sont faits pour souligner la contribution du personnel de la polyvalente Le Carrefour.

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Marie Loiselle et
APPUYÉ par Madame Céline Réhel d'adopter la motion tel que modifiée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Mot de la présidence

- Mme Dionne informe que les documents sur les indices de défavorisation et taux de participation aux assemblées générales annuelles ont été reçus électroniquement et seront envoyés par courriel.

12. Rapport des parents-commissaires

- M. Maltais informe que :
 - le rapport annuel de protecteur de l'élève sur les quelques cas de l'an passé a été déposé;
 - la révision budgétaire prévoit un déficit de 1,8M \$ mais que la CS est en attente d'argent du gouvernement pour certaines mesures annoncées;
 - le rapport annuel 2017-2018 fait état de frais plus élevés pour décontamination;
 - une motion de félicitation a été adoptée pour le chef de cafétéria de Nicolas-Gatineau : il a réussi à augmenter la fréquentation grâce à un nouveau menu plus santé à l'écoute des demandes des élèves;
 - une motion de félicitation a été adoptée pour la gestion de la crise de l'école Nouveau-Monde;
 - au niveau de la Fédération des commissions scolaire du Québec, la commissaire Micheline Boucher a été nommée pour un prix pour son implication de plus de 40 ans dans le milieu scolaire
- Question de Mme Savard pour avoir un suivi sur l'école alternative. M. Maltais indique que la CS est en réflexion et qu'il n'y aura pas de décision pour septembre; la CS va analyser la situation partout pour tenir compte des infrastructures et des autres besoins pour l'offre de services; l'orientation CS tiendra compte de tous les acteurs; les commissaires ont accepté de retarder la décision d'un an.
- Question de Mme Lapalme à savoir s'il y a une décision pour l'édifice Brébeuf. M. Maltais informe qu'il n'y a aucune décision pour l'instant; si l'édifice est gardé pour une école, il doit être mis au code, incluant un ascenseur.

13. Rapport des comités

13.1 EHDAA

- aucune rencontre.

13.2 Transport

- Mme Martel informe qu'il y a eu une réunion et qu'il y a eu dépôt de modifications dans la Politique sur le transport. La politique sera soumise pour consultation au comité de parents en temps opportuns.
- Les membres du comité soulèvent des problématiques en lien avec :
 - des remplaçants qui commencent le circuit plus tôt.
 - les plaintes qui sont déposées mais pour lesquelles les écoles ne font pas de suivi auprès des plaignants
- Mme Martel et Mme Dionne mentionne que si la plainte n'est pas réglée auprès de l'école, un processus formel de plainte doit être entrepris auprès de la commission scolaire (formulaire et processus disponibles sur le site internet de la CS)

13.3 Fédération des comités de parents du Québec

- M. Maltais fait un compte rendu de la rencontre du 23 février : il y a eu un conseil général virtuel à la CSPO pour tous les délégués de l'Outaouais; suite

au courriel d'Annie Goudreau, une réponse serait appréciée avant le 22 février;

- M. Maltais mentionne que les CS et la FCPQ sont en attente du projet de loi sur les frais de scolarité;
- M. Maltais mentionne que le colloque annuel aura lieu le 1er juin à Boucherville; il est ouvert aux jeunes de 12 ans et plus et l'inscription est à rabais avant le 1er avril; une sollicitation d'intérêt est faite à main levée et les personnes suivantes sont intéressées à y assister (le chiffre entre parenthèses représente un jeune désirant possiblement accompagner le parent) : M. Proteau; Mme Réhel; Mme Joanisse (+1), M. Nash (+1), M. Guibault; Mme Loïselle (+1), Mme Leblanc, Mme Ouellet (+2), Mme Turgeon.

14. Écho des conseils d'établissement

- Mme Anne-Marie Loïselle mentionne que MS Office est disponible pour les élèves à la maison et propose qu'une communication soit envoyée aux parents pour les informer de cette opportunité;
- Quelques parents mentionnent que des professeurs ont communiqué avec les parents lors des journées où le transport a été annulé pour avertir que les routes sont rendues belles et leur demandent d'amener l'enfant à l'école.

15. Points divers:

- Aucun point divers

16. Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 18 mars 2019 à 19 h à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs.

17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Nathan Nash et
APPUYÉ par Madame Anne-Marie Loïselle que la séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Dionne
Présidente

Catherine Martel
Secrétaire remplaçante